

### APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 7 OCTOBRE 2021

## Face au projet de budget insuffisant, le SNESUP-FSU appelle à faire connaître la réalité de cette rentrée universitaire

Plus d'un mois après la réouverture des établissements, la ministre Frédérique Vidal a tenu sa conférence de presse de rentrée le 30 septembre. Son fil rouge est le suivant : un bilan enjolivé et partial de son quinquennat à grand renfort de formules toutes faites et de superlatifs. De toute évidence, la ministre semble peu concernée par la réalité des conditions de travail dans les établissements d'enseignement supérieur. À l'entendre, pour les étudiant·es, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes : plus de réussite, plus de moyens au service de leurs conditions de vie (bourse, logement, etc.) ; aucune mention des dégâts causés dans les apprentissages par presque deux ans d'enseignement en ligne en raison de la pandémie ; ni de l'aggravation de leur précarité. La sélection en licence, via parcoursup, et en master, par le durcissement des conditions d'exercice du droit à la poursuite d'études, est indéniable. Des milliers d'étudiant·es ont été laissé·es sur le bord du chemin sans affectation.

### *Une dégradation alarmante des conditions d'enseignement et de recherche*

La ministre ne dit rien non plus des grandes difficultés rencontrées en cette rentrée par les enseignant·es et enseignant·es-chercheur·es. Le manque de titulaires est toujours criant et s'amplifie au regard des besoins. Le recours massif aux heures supplémentaires, l'alourdissement des tâches administratives et le financement croissant par appel à projet entravent l'activité de recherche. Les groupes sont toujours aussi surchargés. Les places en université sont insuffisantes pour accueillir les étudiant·es dans la filière de leur choix. Pourtant l'augmentation de la population étudiante était prévisible. Rappelons qu'en STAPS, à Rennes 2, les responsables pédagogiques démissionnaires et les enseignant·es mobilisé·es ont refusé d'organiser la rentrée faute d'un nombre suffisant d'enseignant·es et parce que le taux d'encadrement dans la filière dépasse l'entendement. La mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignants (FDE) et celle des IUT (mise en place du BUT) provoque de graves difficultés dans les établissements. Un plan de recrutement de fonctionnaires ainsi que la construction de nouvelles universités, auxquelles les campus connectés ne peuvent se substituer, doivent être engagés. Bref, les collègues sont considéré·es par la ministre comme variable d'ajustement budgétaire avec en particulier une augmentation continue des enseignant·es contractuel·les et des vacataires plus facilement "licenciables".

Visiblement, même les alertes de nombreux/ses président·es d'université n'atteignent pas la ministre. **Le SNESUP-FSU appelle donc les collègues à faire état de leurs conditions réelles d'enseignement et de recherche en cette rentrée 2021.**

### *Un budget insuffisant qui ne porte aucune piste d'amélioration*

Le projet de loi de finances 2022, sur la répartition duquel le CNESER donnera un avis, prévoit un budget pour l'enseignement supérieur et la recherche universitaire (programme 150) largement en dessous des besoins.

Ce budget qui ne croît que de 1,2 %, soit la progression du nombre d'étudiant·es en cette rentrée 2021, ne permettra pas de résorber le sous-encadrement accumulé ces dernières années, plus particulièrement dans les filières en tension. Il ne permettra pas non plus de résorber les inégalités de dotation entre les établissements.

Si le budget alloué aux établissements au titre de la recherche (dotation de base des laboratoires, primes) est en progression de 3,4 %, du fait des crédits alloués à la LPR, il n'est pas à la hauteur de l'objectif fixé de 1 % de PIB à l'horizon 2030. Concernant le financement, **le SNESUP-FSU demande la remise à plat du crédit impôt recherche (CIR) qui reste une niche fiscale considérable (7Mds d'euros) dans le budget sans qu'il ne génère les contreparties et effets d'entraînement escomptés.**

**Le SNESUP-FSU interpelle les parlementaires et le ministère de l'ESR sur les conséquences délétères de ce budget pour l'ensemble de la société. Il portera la voix de la communauté universitaire sur ce sujet dans les diverses instances.**

**Le SNESUP-FSU appelle à tenir des réunions de section, à organiser des AG ouvertes à toutes et tous dans le cadre des heures d'information syndicale mensuelles, dans les composantes ou à l'échelle des établissements, pour mettre en débat les choix politiques et budgétaires du gouvernement et des établissements.**

**Il appelle les syndiqué·es à se rapprocher de tou·tes les collègues, à entendre leurs préoccupations et à les inciter à rejoindre le SNESUP-FSU. Il appelle à partager leurs témoignages de rentrée et à les envoyer individuellement ou collectivement à l'adresse [MaRentree2021@snesup.fr](mailto:MaRentree2021@snesup.fr) en vue d'une restitution à la DGESIP et au cabinet du MESRI pour faire mentir le tableau idyllique dépeint par la ministre.**

**À l'heure où la presse fait largement état du décrochage de la recherche en France, conséquence de dix années d'"autonomie" et d'austérité qui détournent des métiers de la recherche une grande partie des jeunes diplômé·es, le SNESUP-FSU appelle dans chaque établissement et composante à poursuivre ou relancer les demandes de renouvellement et de création de postes indispensables pour permettre la reprise des enseignements sur site, résorber la précarité croissante des personnels et retrouver de bonnes conditions de travail. ■**

*Voté à l'unanimité (35 votant·es)*

### **La CPU appelle à se mettre au service des chef·fes d'entreprise !**

Selon un sondage OpinionWay auprès des dirigeant·es d'entreprise commandé par la CPU et publié le 4 octobre dernier, les chef·fes d'entreprise considèrent que les compétences des étudiant·es répondent aux évolutions des entreprises. Pourtant les efforts de professionnalisation des formations ces dernières décennies ne seraient pas encore suffisants. Selon le président de la CPU, il faudrait aller encore plus loin dans la "transformation" des méthodes pédagogiques pour encore mieux répondre aux évolutions de la société et au marché du travail en renforçant notamment la place du numérique. Dans cette vision dangereusement utilitariste, les libertés académiques se retrouvent remises en cause par les desiderata des entreprises. Le modèle porté est celui d'une implication croissante des entreprises dans les formations et la recherche à l'instar de BNP Paribas à l'Université Paris Dauphine ou de la prolifération des formations continues dans les entreprises en concurrence avec celles du service public. En se focalisant sur les seuls besoins des entreprises privées, le risque est la limitation du nombre de places en master pour "alimenter" des emplois moins qualifiés.

**Le SNESUP-FSU rappelle que si les formations du supérieur marquent une étape vers l'insertion professionnelle des étudiant·es, l'université publique a pour but de former des citoyens et citoyennes émancipé·es par le développement des connaissances et de l'esprit critique, et permettre à chacun et chacune d'atteindre le plus haut niveau de qualification possible, y compris jusqu'en master et en doctorat.**